

Actes numériques du colloque

« Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ?

Tentatives d'identification et de restitution, un chantier en cours »

23 et 24 mars 2017, Paris

Les livres spoliés par les nazis : la piste russe

Mikhaïl Afanassiev

Afanassiev Mikhaïl. *Les livres spoliés par les nazis : la piste russe* [en ligne]. In : Où sont les bibliothèques spoliées par les nazis ?, Paris, 23-24 mars 2017. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2019. Format PDF.

Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68751-les-livres-spolies-par-les-nazis-la-piste-russe>

« [Creative Commons By-Nc-Nd](#) ». Ce document peut être partagé et utilisé à des fins non commerciales, à condition de citer son auteur et de ne pas créer d'œuvres dérivées.

L'ensemble des communication du colloque sont librement accessibles :
<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/68709-ou-sont-les-bibliotheques-spoliees-par-les-nazis>

Les contributions enrichies concernant les livres spoliés et déposés dans une quarantaine de bibliothèques françaises sont rassemblées dans :
Où sont les bibliothèques françaises spoliées par les nazis ? Presses de l'Enssib, avril 2019.
<https://presses.enssib.fr/catalogue/ou-sont-les-bibliotheques-francaises-spoliees-par-les-nazis>

Les livres spoliés par les nazis : la piste russe

Mikhaïl Afanassiev

Directeur de la Bibliothèque historique publique d'Etat, Moscou

Traduit par Annie le Saux

Suite aux transferts de livres effectués depuis l'Allemagne et qui se déroulèrent pendant les premières années qui suivirent la Seconde Guerre mondiale, la Bibliothèque historique de Moscou reçut des livres provenant de France, de Belgique et d'Allemagne. Dans cet exposé, nous allons tenter de suivre le destin de ces livres depuis l'Allemagne jusqu'en Union soviétique.

On sait que, depuis mai 1945, sont apparus en Allemagne des groupes spéciaux chargés d'organiser l'exportation des biens allemands en URSS, en compensation des préjudices causés par la guerre. Le service responsable de la culture en URSS, appelé Comité chargé des établissements culturels et éducatifs (devenu par la suite ministère de la Culture), créa une équipe spéciale chargée d'exporter les biens culturels et notamment les livres. L'Académie des sciences de l'URSS et quelques autres organismes se sont également intéressés aux livres venant d'Allemagne.

J'ai déjà raconté en détail, lors de la conférence sur les « Saisies, spoliations d'archives et de bibliothèques », qui eut lieu à Strasbourg en 2010, comment s'est déroulée la recherche des ouvrages, leur collecte et leur expédition à Moscou, Kiev et Minsk, mais il me semble indispensable de revenir sur ces faits connus. Et je vais compléter ces données par quelques informations sur des éléments concernant les pays occupés par l'Allemagne.

La première phase du travail des équipes chargées du butin de guerre (de mai à octobre 1945) fut chaotique et peu efficace. Premièrement, les lieux où devaient être entreposés ces butins n'étaient pas équipés et aucun dispositif destiné à les transporter n'avait été mis en place. Deuxièmement, il s'est avéré que les autorités allemandes avaient au préalable transporté en province les biens les plus précieux, en particulier les livres et les archives d'œuvres d'art, et les avaient disséminés dans des châteaux et des lieux secrets. Troisièmement, et c'est le plus important, tout ce travail s'effectua dans l'urgence. Le commandement militaire soviétique avait précipitamment emporté les biens les plus précieux hors des régions qui, plus tard, devaient passer sous le contrôle des alliés.

Cette situation n'était pas propre aux seules recherches de livres, elle concernait aussi toute l'organisation des travaux d'indemnisation. En fin de compte, on emporta tout ce qui semblait précieux, sans faire de distinction.

Il est important, pour notre sujet, de souligner, que, déjà à ce moment-là, on avait découvert dans la zone soviétique d'occupation des biens sortis des pays de la coalition, qui, tout comme les biens allemands, étaient prêts à être expédiés en URSS. Bien entendu, cela concernait en premier lieu, les équipements industriels et tout ce qui était important sur le plan économique.

L'Ordonnance du 25 décembre 1945, n° 120, signée du chef de l'administration militaire soviétique sur la « réalisation d'un travail de recensement et d'inventaire des biens devant être restitués », s'avère être un document très important pour notre sujet.

Dans l'Ordonnance, il est question de restitution, c'est-à-dire du retour des biens perdus aux organisations soviétiques et aux gouvernements alliés. Voici les points de l'Ordonnance que nous considérons comme les plus importants :

- I. « Les chefs de l'administration militaire soviétique des différentes provinces doivent procéder sur-le-champ aux recherches et à l'inventaire des biens devant être restitués, et associer, pour mener à bien ce travail sur le terrain, les commandants des villes accrédités par le Comité spécial auprès du Conseil des commissaires du peuple de l'URSS, les maires des villes et les autorités régionales...
- II. ...
- III. Les biens saisis par les Allemands doivent être comptabilisés et classés selon les trois catégories suivantes :
 1. les biens découverts, sortis d'Union soviétique et retrouvés dans la zone soviétique d'occupation de l'Allemagne...
 2. les biens découverts en zone soviétique d'occupation de l'Allemagne saisis par les Allemands dans les pays alliés (France, Hollande, Norvège, etc.)
 3. les biens pris par les Allemands à l'Union soviétique et exportés dans la zone occidentale d'occupation de l'Allemagne (les renseignements doivent être recueillis en interrogeant les Allemands).
- IV. Tout bien nouvellement découvert, ne devant pas être expédié en URSS, doit être conservé par les commandants des villes et des régions jusqu'à ce qu'une disposition spéciale soit prise.
- V. La recherche et le recensement des biens devant être restitués doivent s'effectuer selon la liste des exemples énumérés ci-après :
 1. Tous les objets culturels de valeur, uniques ou non (tableaux, dessins, articles en différents métaux, porcelaine, cristal, bois, tapis, tissus, meubles, livres, bibliothèques, objets de culte, etc.) ;
 2. les équipements de laboratoires, d'instituts et d'établissements de recherche scientifique », etc. (2).

Des instructions similaires ont été émises par des commandants locaux. (3)

On peut affirmer que, déjà lors de la rédaction de cette Ordonnance (c'est-à-dire vers décembre 1945), l'administration soviétique avait en sa possession des biens des pays alliés. En témoigne un article rayé de l'Ordonnance N° 120, que nous venons de citer. Cet article non publié mentionne : « les biens appartenant aux pays alliés expédiés ou démontés et prêts à être expédiés en URSS depuis la zone d'occupation soviétique de l'Allemagne. » (4)

Cet article rayé se proposait de prendre séparément en compte les biens appartenant aux alliés, et qu'on avait décidé d'expédier en URSS.

Plus tard, le 23 août 1946, l'Ordonnance n° 249 du commandant en chef « sur la ré-évacuation des collections de livres et l'utilisation des bibliothèques et des ouvrages dont les propriétaires n'étaient pas identifiés » mentionnait clairement la nécessité de collecter les livres exportés par les nazis hors des pays alliés : « Article I v. Ne pas remettre aux autorités locales allemandes les bibliothèques et les collections de livres sortis d'URSS et d'autres pays, et, au cas où ils s'en apercevraient, en référer immédiatement au Département chargé de la restitution de la Direction des réparations et au Département de l'Instruction publique du SVAG (Administration militaire soviétique en Allemagne) » (5).

Nous ne pouvons malheureusement pas évaluer quels ont été les biens concernés par l'exécution de ces Ordonnances, ni leur quantité, dans la mesure où les documents du Département chargé de la restitution, de même que toutes les affaires dont s'occupait la Direction des réparations, à qui devaient être transmis les renseignements sur l'identification des objets concernés par la restitution, n'ont pas été déclassifiés.

De plus, cette ordonnance rend compte de la tentative de l'Administration militaire d'empêcher la sortie des livres devant être restitués par les équipes de bibliothécaires mandatés directement par Moscou.

Fin 1945, le processus de sortie de livres était bien organisé – un Comité spécial chargé de la restitution auprès du gouvernement de l'URSS (le Conseil des commissaires du peuple) fut créé, des spécialistes « accrédités » par ce Comité spécial furent affectés à cette tâche, et des entrepôts spécifiques dédiés au tri des collections recueillies et à la constitution de trains de livres en vue de leur expédition en URSS.

Des ordres furent donnés par l'administration militaire des territoires occupés à tous les commandants des territoires concernés de déclarer à Berlin les cachettes et les lieux de dépôt des livres et autres objets culturels précieux. Des agents y furent dépêchés afin de déterminer sur place l'appartenance et la valeur des biens pour la partie soviétique. Ces biens furent ensuite sécurisés, puis tout ce qui devait être envoyé en URSS fut transporté dans un centre de tri dans les gares de Berlin et de Dresde, d'où ils furent envoyés par convois à Moscou, Kiev ou Minsk. Margarita Roudomino, directrice de la Bibliothèque centrale de littérature étrangère à Moscou, prit une part active dans l'évacuation de ces livres depuis l'Allemagne.

Jusqu'à la fin de 1946 (en un an et demi), rien que sur le territoire allemand occupé par les armées soviétiques, on découvrit plus de 300 dépôts de livres. Il est clair que les spécialistes soviétiques chargés de rechercher les dépôts de livres inspectèrent des lieux où se trouvaient des livres saisis dans les pays occupés par l'état-major de Rozenberg, et qu'ils transportèrent aussi des ouvrages allemands dans les points de collecte. Mais on ne sait toujours pas si l'objectif était de distinguer ces livres des livres allemands et de les restituer aux alliés.

Nous savons qu'une partie des livres, sortis de France et des autres pays occupés se sont retrouvés en URSS. En ce qui concerne les livres, il est difficile de dire à quel point la décision de les transporter depuis l'Allemagne vers l'Est était délibérée. Il est peu probable que la hâte avec laquelle les équipes en charge du butin ont collecté les livres, et le nombre de ces derniers (des centaines de caisses ou des milliers de paquets de livres), aient permis de déterminer de quelle bibliothèque provenait tel ou tel livre.

Dans les documents accompagnant l'envoi des livres sont mentionnés non les collections elles-mêmes mais les lieux où les livres ont été trouvés : « le château du comte Stolberg dans la ville de Wernigerode, le domaine Dorot à Schkopau près de Mersebourg, la mine Plemnitz à Bernburg (200 caisses) » (6) ; quelquefois, la bibliothèque était cependant indiquée par un élément attirant l'attention, comme « le château Chaplin dans la région de Delitzsch (bibliothèque du comte Wrangel) », ou l'hôtel Del Aco à Fribourg (une partie de la bibliothèque du Département antikomintern du Ministère de la propagande) (6). On n'a toujours pas trouvé de documents, dans lesquels seraient mentionnées les collections évacuées des pays tiers.

Lors de la répartition des ouvrages, à Moscou, tout comme dans les autres villes, seul leur contenu était pris en compte. C'est ainsi que d'importantes collections furent dispersées dans des centaines de bibliothèques. Un organisme spécifique, le Fonds national pour la littérature (Gosfond) fut créé, qui servit de centre de répartition de la littérature. De là, après une vérification par la censure et un tri approximatif, de grandes quantités d'ouvrages furent déposées dans les bibliothèques centrales ou transportées en province. La bibliothèque historique d'État fut l'un de ces centres de réception et de nouvelle répartition des ouvrages. Elle transférait à son tour les ouvrages qui n'entraient pas dans ses centres d'intérêt à d'autres bibliothèques – les ouvrages techniques à la Bibliothèque polytechnique, les ouvrages de fiction à la Bibliothèque de littérature étrangère.

Nous savons avec certitude qu'une partie des livres saisis en France fut sciemment transportée en URSS. Ces ouvrages provenaient des établissements polonais de Paris (en premier lieu de la Bibliothèque polonaise et du Musée Adam Mickiewicz).

Patricia Grimsted, qui s'est particulièrement intéressée à ce sujet, a découvert qu'une collection de livres polonais a été trouvée par une équipe soviétique chargée des butins de guerre dans une usine de briques à Neugersdorf, non loin de Dresde. Et les Archives nationales de la Fédération de Russie ont en leur possession un télégramme de Margarita Roudomino, dans lequel elle informe de l'expédition à Moscou, le 16 mai 1946, de 747 caisses d'ouvrages polonais (environ 70 000 unités de stockage) (7). Ces livres étaient destinés à la Bibliothèque de littérature étrangère.

Six mois plus tard, à son retour d'Allemagne à Moscou, Margarita Roudomino découvrit que ces caisses étaient parties dans une autre bibliothèque – la Bibliothèque historique d'État. Elle écrivit alors une lettre au ministère de la Culture (à l'époque Comité de la Culture), où elle demandait de



renvoyer les ouvrages conformément à leur destination initiale. Sa demande ne fut pas satisfaite – la plus grande partie des documents restèrent à la Bibliothèque historique. Des gravures et d'autres œuvres d'art faisant partie de la collection furent déposées à la Bibliothèque d'État, Bibliothèque Lénine, et Gosfond répartit une partie des livres dans d'autres bibliothèques du pays. On sait, par exemple, que 15 ouvrages de la Bibliothèque polonaise de Paris se trouvent à la Bibliothèque universitaire de Voronège.

De 1950 à 1952, le personnel de la Bibliothèque historique fit l'inventaire des documents polonais que la bibliothèque avait reçus. Grâce à cet inventaire, nous savons que la Russie récupéra non seulement des livres mais aussi des documents manuscrits du Musée Adam Mickiewicz – des lettres des enfants d'Adam Mickiewicz, des épreuves des écrits de Mickiewicz, des photographies, des documents de l'université Mickiewicz de Florence, une grande quantité de coupures de presse sur l'histoire de l'émigration polonaise, et enfin, une part des archives de la Bibliothèque polonaise de Paris.

Mais ce n'est pas la fin de l'histoire des livres polonais.

En 1953, en lien avec la constitution du gouvernement socialiste polonais, l'idée naquit au ministère de la Culture d'URSS de faire don de cette documentation à la République populaire de Pologne en compensation des pertes d'ouvrages subies pendant les années de guerre. Cette transmission eut lieu. En 1955, 65 345 livres, 5 boîtes de manuscrits, 15 boîtes de coupures de presse, y compris les documents de la Bibliothèque historique et de la Bibliothèque Lénine, furent remis à la Pologne. Ces documents furent par la suite déposés au Musée littéraire Adam Mickiewicz à Varsovie (7).

Nous savons aujourd'hui que tous les documents des collections polonaises de Paris n'ont cependant pas été transférés en Pologne. Ces dernières années, des éléments de cette collection furent découverts à la Bibliothèque historique. Le plus vraisemblable est que ces documents ont été simplement oubliés. Dans notre fonds sont conservés 10 livres de la collection de l'Association Adam Mickiewicz. Et 378 unités de la Bibliothèque polonaise de Paris. Et, dans son écrasante majorité, il s'agit des numéros de revues polonaises comme « Bellona : Miesiecznik Wojskowy » ou « Polesky Dziennik Wojwodzski », de revues françaises (« La Revue des deux mondes », « La Nation », etc.) et allemandes (Osteuropa : Zeitschrift ». Tous ces journaux et revues traitent de la période de l'entre-deux-guerres – principalement des années 1935-1939.

Dans les années 1990, suite à la question que soulevèrent des collègues allemands sur la restitution, de grandes bibliothèques de Russie entreprirent de recenser les ouvrages de leurs fonds transférés depuis l'Allemagne. Au cours de ce travail, la Bibliothèque historique a découvert, outre les ouvrages polonais dont j'ai déjà parlé, un corpus de documents provenant de loges maçonniques françaises et belges (Liège).

La collection des documents estampillés « Bibliothèque de la Loge maçonnique de Liège » appartenait à la Loge de « La Parfaite intelligence et l'étoile réunis ». C'est une collection de seulement 31 volumes, dont 22 édités avant la 1^{re} Guerre mondiale. Les ouvrages les plus anciens sont l'« Inauguration de la Loge de St Jean, sous le titre distinctif Des amis fidèles réunis, à l'Orient de Besançon, publié à Besançon chez Taulin & Co, en 1804 » et le « Calendrier maçonnique à l'usage des Loges de la correspondance du Grand Orient de France. L'an de la Vraie Lumière 5809, publié à Paris en 1809 ».

Des exemplaires portant l'ex-libris du Chapitre Charles Magnette, grand maître de la Loge, homme politique célèbre et ministre d'État, figurent parmi les ouvrages provenant de Liège. Dans l'un d'entre eux, on trouve le texte manuscrit suivant : « Ce livre appartient à la bibliothèque du Souverain chapitre La Parfaite intelligence et l'Étoile réunis. Prière aux frères : qui aura eu l'occasion de l'avoir en lecture de le rapporter le plus tôt possible ». Il y a aussi un livre, offert à Charles Magnette par son auteur, l'historien et franc-maçon Giuseppe Leti, avec l'autographe suivant « Par hommage dévoué ».

La collection appartenant aux loges maçonniques françaises est beaucoup plus importante : elle comprend 220 livres et revues. Les livres portant l'ex-libris « Loge Thémis Or[ient] de Caen » sont les plus nombreux (206 exemplaires). Le site de la Loge donne l'information suivante : « En 1946, un ouvrage du XVIII^e fut ainsi retrouvé à vendre sur un trottoir de Berlin » (9).

Dans notre collection ne figurent que deux livres du XVIII^e siècle : le *Recueil des chansons de la très vénérable confrérie des francs-maçons, précédé de plusieurs pièces de poésie maçonne*. - Nouvelle éd. - Jérusalem, 1765 et Larudan. *Les francs-maçons écrasés. Suite du livre intitulé : L'Ordre des francs-maçons trahi*. Traduit du latin. - Amsterdam, 1778. Les autres ouvrages ont été édités entre 1804 et 1937.

Les éditions suivantes constituent une proportion significative de la collection, dont un certain nombre d'éditions complètes, comme le « Calendrier maçonnique du Grand Orient de France... », sur une durée de 23 ans (de 1825 à 1858), 30 ans (de 1887 à 1917) pour « L'Annuaire du Grand Orient de France... », 42 numéros (de 1871 à 1883) pour « La chaîne d'Union de Paris. Journal de la maçonnerie universelle... ».

Outre les documents de la loge Thémis Or[ient] de Caen, nous trouvons des exemplaires isolés de la bibliothèque de la Loge Veritas (4 exemplaires), de la Loge polaire Etoile (2 exemplaires) de la Loge des vrais amis de l'union et progrès et de la Loge Les Françaises et les neuf sœurs réunies. Le « Rituel de l'obédience mixte des trois premiers degrés simb. » de Bordeaux est particulièrement intéressant à signaler par la signature du Président de la Commission d'Installation. On rencontre dans le texte des notes manuscrites écrites au crayon bleu, témoignant d'une utilisation tangible de cet ouvrage.

Les livres et les revues des associations juives constituent le dernier groupe notable des éditions sorties de France par les Allemands et se trouvant à la Bibliothèque historique. Nous avons la collection de l'année 1919 de « L'Univers israélite : Journal des principes conservateurs du judaïsme... » de la bibliothèque de l'École rabbinique et un exemplaire de *l'International*

Conference on Jewish Social work, Paris et du Rabbinate d'Anvers.

Pour le reste, on trouve des exemplaires dépareillés : 2 livres de la Bibliothèque de la Société française de numismatique & d'archéologie, 1 de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, le Génie, Chefferie de Dijon, présent à la Bibliothèque Deutsche Heeres bücherei à Berlin. La bibliothèque historique d'État contient en tout 650 exemplaires d'éditions imprimées, issus de pays occupés par l'Allemagne. Nous sommes prêts à en fournir la liste.

Cependant, nous sommes persuadés qu'on peut encore trouver en Russie, dans des magasins de bibliothèques, d'autres exemplaires provenant de bibliothèques spoliées par les Allemands. Le seul problème est qu'ils sont disséminés dans plusieurs dépôts. Ce n'est que depuis 10-15 ans que les bibliothécaires russes ont commencé à s'intéresser à la provenance des livres et à l'identification de leurs propriétaires. En règle générale, ce travail concerne les collections de livres anciens (les éditions du milieu du XIXe siècle). Il est pratiquement impossible de retrouver les livres plus récents sortis d'Allemagne.